

MÉMO IMPORTANT

CHANGEMENTS AU CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

Destinataires : Aux parents du secteur jeunes

Expéditrice : Sandra Nicol, directrice générale

Date : Le 14 novembre 2025

Objet : **Changements au calendrier scolaire 2025-2026**

Bonjour,

Nous souhaitons vous informer qu'un ajustement doit être apporté au calendrier scolaire pour l'année 2025-2026, afin de respecter une obligation légale liée aux conventions collectives récemment confirmée.

Dans le cadre de cet ajustement, **les 5 des 6 journées pédagogiques flottantes seront maintenant ajoutées au calendrier scolaire**. Ces journées sont identifiées en bleu dans le document révisé. Il est important de noter que **si les cours sont suspendus en raison de tempêtes ou d'autres situations de force majeure, les journées pédagogiques nouvellement ajoutées pourraient alors devenir des journées de classe**. Par exemple, si une tempête entraîne la suspension des cours le 15 janvier, la journée du 23 janvier, initialement prévue comme pédagogique flottante, deviendra une journée de classe. Vous serez informés de tout changement par les voies de communication habituelles de votre école.

Nous tenons à vous préciser que cet ajustement respecte le cadre obligatoire des 180 jours de classe prévus au régime pédagogique. Il ne s'agit donc pas d'un ajout de journées de congé pour les élèves, mais bien d'une réorganisation du calendrier scolaire.

Le calendrier révisé ci-joint sera aussi disponible sur notre site Web. Nous vous invitons à le consulter attentivement.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieuse collaboration. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la direction de votre école.



Sandra Nicol
Directrice générale